

Renforcer les synergies entre les institutions culturelles faisant de la recherche, l'Université du Luxembourg et les autres instituts de recherche agréés par des accords-cadres



STATUT

Recommandation en cours

Version 1

Travaux réalisés

- En vue d'une future convention cadre avec l'Université de Luxembourg, de premières réflexions ont été menées sur les nécessités de collaborations entre les institutions culturelles qui font de la recherche, de l'archivage et de la conservation et l'Université. Le ministère de la Culture aimerait encourager des projets de recherche par un financement sur appel.

Travaux prévus

- Proposer à travers un appel à projets un soutien pour la collaboration entre l'Université et les instituts culturels en matière de recherche culturelle et patrimoniale.
- En vue des Etats des lieux menés actuellement, déterminer des objectifs et priorités en terme de recherche avant de lancer un appel à projet futur.

Contact

- Catherine Decker / Nadine Erpelding
(+352) 24776620 (+352) 247 86608
catherine.decker@mc.etat.lu; nadine.erpelding@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020

